

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



ÉVÈNEMENT

DISPOSITIONS RELATIVES A L'OCCUPATION ET A L'UTILISATION PRIVATIVES DU DOMAINE PUBLIC

Commerçants > Utilisation de l'esplanade du Mail dans le cadre de l'organisation de la Fête du Haricot (21, 22 et 23 septembre 2018)

Mis en ligne le 19 février 2018

AVIS DE PUBLICITE

Conformément à l'ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017,

la Ville de SOISSONS vous informe de l'utilisation de l'esplanade du Mail dans le cadre de l'organisation de la Fête du Haricot, les 21, 22 et 23 septembre 2018.

A cette occasion, les commerçants désireux de participer au marché des produits du terroir

sont invités à déposer une demande écrite avant le 30 mars 2018.

 [Délibération concernant les tarifs](#)

 [Règlement du marché gourmand](#)

 [Bulletin d'inscription](#)



 [RETOUR À LA LISTE](#)



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

